



# BREF MUNICIPAL DE COUCHEY

Bref d'informations N° 286.

---

## SYNTHÈSE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2021.

\* \* \* \* \*

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux seront consultables  
aux différents tableaux d'affichage situés sur la commune :  
. Mairie – Rue Antoine Bolnot – Rue Édouard Herriot  
. sur le site internet de la mairie : [www.mairie-de-couchey.fr](http://www.mairie-de-couchey.fr)  
. au secrétariat de mairie.

**Étaient présents** : Mesdames BELORGEY, SIRUGUE, BOULÈRE, DEREY, HUDELLOT, LAMIA et QUÉTIER.  
Messieurs CARRÉ, BIGUEUR, JEANNIN, CHAUVENET et COLLIN.

**Procurations de** : Monsieur KOHUT à Madame DEREY.  
Monsieur ZUCCO à Monsieur CARRÉ.

**Absent** : Monsieur FRANÇOIS.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Marc JEANNIN.

### BUDGET / FINANCES

. **Décision modificative n° 1 au budget primitif 2021** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'inscription de régularisations de crédits en dépenses et en recettes, et valide la décision modification n°1 au budget primitif 2021, qui présente les caractéristiques suivantes :

- **Dépenses de fonctionnement** : 329,00 €.
- **Recettes de fonctionnement** : 329,00 €.
- **Dépenses d'investissement** : 2 081,00 €.
- **Recettes d'investissement** : 2 081,00 €.

. **Travaux de réfection du lotissement « Les Castors »** : suite à l'appel d'offres relatif aux travaux de voirie des rues Édouard Herriot, Lamartine, Aristide Briand, de Verdun, et de l'impasse du Poirier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de valider la proposition de l'entreprise ayant obtenu la meilleure note, tant au niveau du critère prix que du critère technique, à savoir l'entreprise **NOIROT**, pour un montant prévisionnel de travaux évalué à **286 233,50 € H.T.**

. **Réfection des pavés de la RD 122** : suite aux travaux de consolidation d'une partie des pavés de la RD 122, réalisés en 2020, dans le cadre du litige entre la Commune et les entreprises accréditées à l'origine, de nouvelles dégradations sont constatées à ce jour, sur des zones annexes, n'ayant pas fait l'objet d'une consolidation antérieure. Afin de reprendre ces nouveaux secteurs, et de stabiliser l'ouvrage, qui subit toujours les dommages engendrés par l'importance du trafic (bus), ainsi que par le tonnage de certains véhicules, un devis de réfection d'un montant de **38 011,20 € T.T.C.** est proposé. Estimant la dépense élevée, au vu des frais déjà engagés l'année passée, les membres du Conseil Municipal décident de **surseoir à cette décision**, et de demander des devis proposant d'autres solutions pour la remise en état de la voirie.

### INFORMATIONS DIVERSES

. **Réaménagement du terrain de sports** : une subvention d'un montant de 20 000 € ayant d'ores-et-déjà été accordée à la commune, par le Conseil Régional, le Conseil Municipal autorise le Maire à **solliciter des subventions** auprès du Département, de l'État et de la CAF. Les appels d'offres relatifs à ce projet seront lancés prochainement.

. **Modification des tarifs du cinérarium** : considérant que la création et l'aménagement intérieur des cavurnes du cinérarium sont réalisés par et aux frais de la commune, alors qu'en ce qui concerne les concessions du cimetière, ces dépenses sont à la charge des concessionnaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter le prix des concessions au cinérarium à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2021**, selon les tarifs suivants :

- Concessions trentenaires : 400 €.
- Concessions cinquantenaires : 500 €.

Le Conseil Municipal procédera prochainement à une remise à jour des règlements du cimetière et du cinérarium.

. **Intégration de voiries dans le domaine public communal** : suite à l'enquête publique relative à l'incorporation, dans le domaine public communal, de l'impasse des Clos, de l'impasse du Poirier, et de leurs équipements, qui s'est déroulée du 19 juillet au 03 août 2021, Madame Josette CHOUEY-LEFRANC, commissaire-enquêteur, a émis, sans réserve, un avis favorable au projet soumis à enquête. Au vu de ses conclusions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide d'entériner ces propositions**, et accepte d'intégrer ces deux impasses, dans le domaine public communal.

. **Déjections canines** : conformément à l'arrêté municipal n° 30/2012 en date du 30 novembre 2012, il est rappelé que les propriétaires dont les animaux effectuent leurs besoins sur les trottoirs ou la voie publique, y compris dans les chemins, les espaces verts, ou tout autre espace piétonnier, doivent ramasser ces excréments. Il existe pour cela, sur la commune, plusieurs points où sont disponibles des « sacs à crottes ». Tout contrevenant aux dispositions dudit arrêté s'expose à une contravention de 2<sup>ème</sup> classe (150 € au plus).

. **Danse Country** : reprise de l'activité danse Country (Association des Anciens Élèves de Couchey), le **jeudi 09 septembre prochain** (19h/20h15), à la salle Albert Derey. Pour tout renseignement, contactez Madame Nicole SIRUGUE au 06.16.16.05.52.



#### SERVICES MUNICIPAUX OU INTERCOMMUNAUX

. **Logement communal** : le logement communal sis 5A, place Charles de Gaulle – 2<sup>ème</sup> étage devant être remis en location, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter, **à compter du 15 août 2021**, le montant du loyer, charges de chauffage comprises, au prix de **540 €**.

. **Affouages 2021-2022** : il est rappelé que les inscriptions pour les affouages sont reçues en mairie **jusqu'au vendredi 24 septembre prochain**, délai de rigueur. Les demandeurs doivent se munir d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

. **Panneau Pocket** : retrouvez l'actualité et les alertes de la commune sur l'application **PanneauPocket**, en téléchargeant celle-ci sur votre téléphone ou votre tablette, sur l'Appstore ou le Playstore.

. **Marché hebdomadaire** : **venez nombreux chaque dimanche, retrouver nos commerçants sur la place du village** : camion de pizzas, vente de nems thaïlandais, œufs, saucisses – merguez et poulets (sur commande), et de produits cosmétiques naturels.

. **Secrétariat de mairie** : la mairie est de nouveau ouverte au public sans rendez-vous, **du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures uniquement**. Néanmoins, afin de limiter le brassage, merci de bien vouloir **sonner à l'interphone situé à droite de la porte d'entrée, et patienter avant d'entrer**.

. **Recensement militaire** : dans le cadre de leur **parcours de citoyenneté**, les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2005, doivent se faire recenser en mairie jusqu'au 31 décembre inclus, et **après leur date d'anniversaire**, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.



#### RAPPEL MANIFESTATIONS

. **Dimanche 26 septembre** : l'association Entre Loups organise un **après-midi jeu de piste géant et gratuit** dans le village, à partir de 15 heures. RDV dans la cour de la mairie.

. **Samedi 02 octobre** : pour sa 33<sup>ème</sup> édition, **Musique au Chambertin** proposera un « **Concert en Famille** » à 20 heures en l'église de Couchey. Pour tout renseignement sur les tarifs et réservations, contacter l'Office du Tourisme de Gevrey-Nuits-Saint-Georges au **03.80.62.11.17**, ou l'association sur [muchambertin@gmail.com](mailto:muchambertin@gmail.com)

. **Dimanche 17 octobre** : **Marathon des Grands Crus**. Les personnes bénévoles pour assurer la sécurité lors du passage des coureurs dans le village, peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie, ou directement sur le site du Marathon : <https://www.marathondesgrandsrus.com/bénévole>